

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS

Intitulé du service versant :	
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté Pôle Création et Industries Culturelles Licences d'entrepreneur de spectacle vivant	N° de versement : 2935W
	Métrage : 0,5 mètre linéaire

Date du versement :
07/08/2025

	Exemplaire destiné au service versant
X	Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-5	Licences d'entrepreneur de spectacle – Attribution, renouvellement ou retrait. Les licences d'entrepreneur de spectacles sont délivrées par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans au terme de laquelle elles sont à renouveler. L'ordonnance n° 2019-700 du 3 juillet 2019 relative aux entrepreneurs de spectacles vivants abandonne ce régime d'autorisation au profit d'un régime de déclaration préalable (le déclarant reçoit un récépissé valant licence), qui entre en vigueur à compter du 1er octobre 2019. La procédure de déclaration est totalement dématérialisée. Il n'y a plus aucun dossier papier à envoyer. Ces archives concernent à la fois la Bourgogne et la Franche-Comté, les 2 DRAC ayant fusionnées en 2016. Le secrétariat de la commission est resté à Besançon.	2016-2019		
1-3	Chrono des arrêtés préfectoraux Pour la période antérieure, voir le versement 2763W	2016-2019		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1	2016	2016-2019		
2	2017			
3	2018-2019			
4-5	Commission consultative régionale des licences d'entrepreneur de spectacles : relevés de décisions, ordres du jour.			
4	2016-2017			
5	2018-2019			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le 07/08/2025

La Directrice des Archives départementales du Doubs,
Nathalie ROGEAUX